



COMMUNE DE LE TEIL

SESSION
26/06/2023

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Exercice : 29 L'An Deux Mille Vingt Trois, le vingt-six juin dans la salle Caravane Monde, à 18
Présents : 23 heures, le Conseil Municipal de la Commune s'est réuni en session ordinaire sur
Absents : 6 convocation en date du 20 juin 2023 et sous la présidence de Monsieur Olivier
PEVERELLI, Maire.

Pour : 29 Présents : MM Bayle, Bornes, Boukal, Buard, Chabaud, Dersi, Diatta, Faure-Pinault,
Abstention : Gaillard, Galiana, Gleyze, Griffe, Guillot, Heyndrickx, Laville, Lorenzo,
Contre : Mazellier, Mazeyrat, Michel, Noël, Peverelli, Tolfo, Valla.

Excusés : M. Chezeau (pouvoir à Mme Tolfo), Mme Garraud (pouvoir à Mme Valla),
Mme Keskin (pouvoir à M. Dersi), M. Jouve (pouvoir à Mme Diatta), Mme
Segueni (pouvoir à Mme Faure-Pinault), M. Vallon (pouvoir à M. Noël).

Secrétaire : M. Griffe

Objet : Répartition 2023 du Fonds sportif et attribution d'une subvention exceptionnelle au titre de l'animation de la vie locale

Il est proposé au Conseil municipal de valider la répartition du fond sportif pour l'année 2023, étant précisé que cette dernière a fait l'objet d'une concertation avec l'Office Municipal des Sports, sur la base des dossiers déposés par les associations sportives de la commune.

Par ailleurs, il est proposé d'attribuer une subvention exceptionnelle au titre de l'animation de la vie locale, à l'amicale bouliste Mélas-La Violette pour la participation d'une équipe au championnat de France double mixte.

Le Conseil municipal,
Après en avoir délibéré,

DÉCIDE de verser aux clubs et associations sportives les sommes suivantes :

Office Municipal des Sports	1 000 €	Oasis Pétanque	1 507 €
Football Club Le Teil Avenir	3 042 €	Pétanque des 3 Avenues	794 €
Rugby Club Teillois	7 759 €	Rando Loisirs et Découvertes	778 €
Handball 07	6 929 €	Tilleul Handball	1 173 €
Le Teil Basket Club	6 943 €	Aïkido	123 €
Tennis Club Teillois	2 289 €	Les Chevaux du Paradis	942 €
Judo Club Teillois	5 166 €	Vélo Club	98 €
Moto Club	1 087 €	Monteil Slide	902 €
Le Teil Court	1 099 €	Kick Boxing Factory	293 €
Le Teil Oasis Tennis de Table	3 203 €		
Gymnastique Volontaire	2 523 €	<u>Scolaires :</u>	
Cyclos	194 €	A.S. Collège Marcel Chamontin	703 €
Randonneurs Teillois	608 €	A.S. Collège Longueville	167 €
Amicale Bouliste Mélas/ La Violette	775 €	A.S. Lycée Saint André	90 €
Le Coq Teillois	240 €	A.S. Lycée Xavier Mallet	570 €

DÉCIDE d'attribuer une subvention exceptionnelle de 300 € au titre de l'animation de la vie locale, à l'amicale bouliste Mélas-La Violette pour la participation d'une équipe au championnat de France double mixte.

Pour extrait conforme

Le Maire,



Olivier PEVERELLI



Le Secrétaire de séance,



Gérard GRIFFE